

L'AUTO RETRO PAIR asbl vous invite au
26ème ROUTES DU MUGUET
A PAIR (Clavier) le Vendredi 1er MAI 2026.

Un parcours de +- 190 Km (asphalte) dans les Ardennes est délivré sous 2 catégories :

-La « **SU-PAIR** » sous forme de fléché non métré.

-La « **SU-PAIR PLUS** » tracé avec des astuces pour les plus chevronnés (notes inversées, cases mélangées, petites cartes tracées 1/25000 et 1/50000, photos directionnelles...).

La randonnée est basée sur l'observation et la précision. *Aucune moyenne, ni vitesse.*

Des contrôles de passage seront répartis sur l'itinéraire.

ATTENTION !

Nous limitons le nombre des inscriptions à 120 voitures.

NB: Votre n° de départ sera déterminé par l'ordre de réception de votre engagement et de votre paiement.

Les véhicules de 20 ans d'âge minimum seront acceptés ainsi que les voitures d'exception avec l'accord de l'auto rétro pair.

Dès 8h : accueil et petit déjeuner à la salle « Le REPAIR » à PAIR (Rue de Pair 16 ; 4560 CLAVIER)

8h45 : briefing

GPS=> N 50° 26' 32'' E 5° 24' 05''

9h : départ de la 1ère voiture

12h à 14h : repas de midi au **Parc Animalier de Bouillon, Chemin de chanteraine, 6830 Bouillon**

+ - 16h30 : arrivée des 1ers concurrents à PAIR

18h : remise des prix.

- **Frais de participation pour 1 voiture, équipage de 2 personnes.** = **62 €**
(Avec petit déjeuner, lots pour les 20 premiers du classement de chaque catégorie, plaque voiture et autocollant)
- **A midi** : possibilité de restauration : => Filet de poulet champignons-croquettes-légumes du moment **avec 2 Boissons par Personne. (Soft, bière, café)..... = 28 € /pers.**
- Petits déjeuners **supplémentaires des 2 qui vous sont offerts dans l'inscription de l'équipage.** = 9 €/pers

Renseignement :

Gengou Eric : Gsm : 0476 / 326 901.

Ninane Claude, resp. Parcours : Tel. : 085/23 69 80 Gsm : 0485 / 59.03.97

Gathy Didier, adjoint : Tel. Gsm: 0477 / 56.31.62

Contact et inscription : Voir site - <http://www.autoretropair.be> et autoretropair@gmail.com

ATTENTION !

Nous limitons le nombre des inscriptions à 120 voitures.

Seuls les véhicules de PLUS de 20 ans d'âge seront acceptés ainsi que les voitures d'exception plus récentes avec l'accord de l'Auto Rétro Pair.

N'oubliez pas de choisir la catégorie pour laquelle vous concourez

Catégorie choisie : [Su-Pair] OU [Su-Pair Plus] ENTOUREZ la catégorie de votre choix

Nom **Pilote** : **Copilote** :

Prénom : :

Adresse : :

E-mail : :

Marque et Type du véhicule :

Année : N° de Plaque : Tél :

Inscription voiture, équipage 2 personnes.

(Avec petit déjeuner, lots pour les 20 premiers par catégorie, une plaque voiture et sticker) = **62** €

A midi : (Facultatif). Filet de poulet champignons-croquettes-légumes du moment
avec **2 Boissons par Personne**. (Soft, bière, café) = **28** €/pers.

Nombre de dîners : X **28** € par/pers = €

Nombre de petits déjeuners supplémentaires des 2 qui vous sont offerts : x 9 € = €

TOTAL = €

La somme est à verser au compte :

AUTO RÉTRO PAIR asbl. IBAN : **BE51 7320 2167 0962** BIC: **CREGBEBB**

L'inscription est **à renvoyer pour le 25 / 04 / 2026** à L'Auto Rétro Pair , 45 rue de pair
4560 Clavier ou à remplir sur le site www.autoretropair.be

**SEUL L'ENVOI DU FORMULAIRE D'INSCRIPTION DÛMENT COMPLÈTE ET LE VERSEMENT VALENT LA
RESERVATION. AUCUN PAIEMENT NE SERA ACCEPTE LE JOUR DE L'EPREUVE.**

NB: Votre n° de départ sera déterminé par l'ordre de réception de votre engagement et de votre paiement.

Cette Balade n'est pas une épreuve de vitesse, de régularité ou d'adresse. Les participants sont tenus de se conformer au code de la route et d'utiliser un véhicule en ordre de contrôle technique et administratif.
Par le fait de son inscription, le participant est censé s'inscrire à la manifestation avec un véhicule immatriculé, assuré en R.C et satisfaisant également à toute autre exigence de la législation concernant la circulation d'un véhicule automoteur sur la voie publique. L'organisateur ne pourra être tenu pour responsable d'infraction reprochée au participant. Le participant et son (ses) accompagnant(s) s'engagent à n'exercer aucun recours contre l'organisateur en cas d'accident, de vol, pertes, d'incendie, dégradations, etc.... pouvant survenir pendant la manifestation. Cette énumération n'étant pas limitative.
Nous vous souhaitons une belle journée et beaucoup d'amusement.